JANVIER 1910 TROISIÈME SÉRIE N° 1

LE VOILE D'ISIS

Revue mensuelle d'Etudes ésotériques, psychiques et divinatoires

Fondée par le Dr PAPUS en 1890

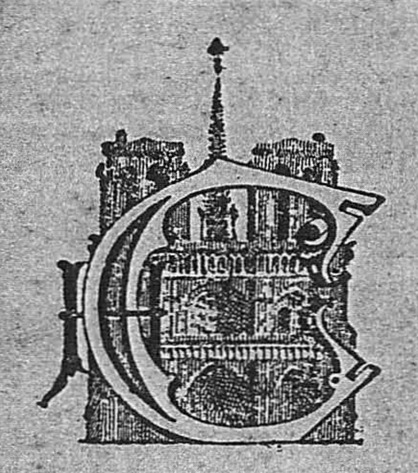
VINGTIÈME ANNÉE

Prix du Numéro . . . . . . 0 50 | Abonnement unique. 5 fr. par an

Directeur : SÉDIR

Principaux Collaborateurs :

F.-Ch. BARLET, Jules BOIS, Ernest BOSC, Gaston BOURGEAT, Jacques BRIEU
R. BUCHERE, Léon COMBES, Dr GASPARD, A. GAUDELETTE, PHANEG
GRILLOT de GIVRY, Abel HAATAN, Silvia de IMLACK, L. de LARMANDIE
Albert JOUNET, JULEVNO, KADOCHEM, L. LE LEU, MITZYHN, Dr PAPUS
Paul REDONNEL, P. de REGLA, Léon RIOTOR, A. de ROCHETAL, TANIBUR
Han RYNER, Ely STAR, TIDIANEUQ, TREBOR, J. WILLIAMS, Os. WIRTH.



Rédaction et Administration :

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES SCIENCES OCCULTES

BIBLIOTHEQUE CHACORNAC

11, QUAI SAINT-MICHEL, 11

PARIS

Vingtième Année Janvier 1910 Troisième Série N° 1

LE VOILE D'ISIS

Revue mensuelle d'études ésotériques, psychiques et divinatoires

Le Hasard n'existe pas

Directeur : SEDIR

Le Surnaturel n'existe pas

ABONNEMENT UNIQUE : 5 FRANCS PAR AN

Chaque auteur est seul responsable des opinions qu'il expose

LE VOILE D'ISIS

à ses Abonnés
et à ses Lecteurs.

SOMMAIRE



En raison du changement de format de notre Journal, la table des matières de l'année 1909 paraîtra à part dans notre prochain numéro.

A nos Lecteurs

En commençant aujourd'hui cette troisième série de notre Voile d'Isis, *nous avons voulu donner à nos fidèles lecteurs un journal d'un format plus commode ; les suppléments en seront ainsi plus lisibles ; le volume en est augmenté ; la qualité du papier améliorée.*

En raison de tous ces sacrifices nous serons heureux de voir nos lecteurs collaborant à l'œuvre commune par la diffusion la plus vaste possible du Voile d'Isis, *qui, par ordre d'ancienneté, est le second des journaux spritualistes. Nous nous permettons donc de compter avec confiance sur le dévouement de tous nos amis.*

LA DIRECTION.

La Momie

Nous nous promenions, Andréas et moi, par une belle matinée d'automne, le long de cet admirable quai Voltaire dont les seuls fervents de Paris savent goûter le charme noble et discret. Les vieux trembles de la berge y voilent en cette saison, de leurs feuillages rougis par les premiers gels, la longue silhouette grise du Louvre ; le dôme de l'Institut, les hôtels seigneuriaux, le profil de la place Dauphine se situent avec grâce dans la perspective d'une lumière délicate ; et le soleil, sur la droite, laisse dans une ombre lointaine la flèche de la Sainte-Chapelle et les tours de Notre-Dame. Paysage tout intellectuel, beau d'une élégance aristocratique, vibrant de tout ce que les générations et les siècles y ont empreint de leurs ardeurs, de leurs douleurs et de leurs pensées.

Andréas fumait en silence, les yeux fixés à terre, lorsque devant les vitrines du minéralogiste qui siège en face de la vieille maison du gentilhomme-peintre, le marquis Desboutin, il se détourna tout à coup, et prit dans l'étalage du marchand à la figure rougeaude, une petite statuette égyptienne du dieu à tête d'épervier.

Usé, corrodé, vert-de-grisé, informe, ce bronze ne présentait vraiment rien de remarquable.

— Regarde-le un peu, mon docteur, me dit-il.

Je considérai alors l'objet avec un peu plus d'attention, et voilà qu'un sentiment de malaise m'envahit sans motif.

Andréas me jeta un coup d'œil et ajouta en souriant :

— Vois-tu, il vaut mieux que nous prenions cet oiseau là ; un autre s'en trouverait fort mal ; viens, suis-moi. Et appelant l'antiquaire, il lui acheta la statuette sans marchander.

Au même moment, ma canne s'embarrassa dans mes jambes, et je serais tombé lourdement si Andréas ne m'avait soutenu ; je ne vis là, tout d'abord, qu'une maladresse ; ce n'est que plus

tard que j'établis entre cet incident et la vue de ce bronze une relation.

Andréas tourna vers le Pont-Neuf, — et descendit les escaliers qui sont au pied de la statue de Henri IV. Il n'entra pas dans le jardinet, mais passant derrière quelques pêcheurs à la ligne, il s'arrêta sur l'extrême bord de la berge, et me tournant le dos, se prit à considérer la statuette, en silence, pendant cinq bonnes minutes. Accoutumé à ses étranges façons, je me tenais en arrière, sans rien dire.

Il me sembla voir une flammèche bleuâtre partir de ses mains pour s'évanouir presque tout de suite dans l'air léger. Andréas prit un journal dans sa poche, enveloppa soigneusement la statuette, la ficela, et attendit qu'un bateau-mouche qui remontait le fleuve fut passé. Alors il lança son paquet dans l'eau le plus loin qu'il put. Et nous retournant, nous remontâmes sur le pont.

— Alors ? dis-je.

Andréas m'offrit du tabac, et après avoir fumé un peu :

— Tu te rappelles bien l'histoire de cette momie du British Museum qui, depuis huit ans, cause tant d'ennuis à ses visiteurs ?

— Oui, répliquai-je, tous les journaux en ont parlé ; et on m'a affirmé qu'un ménage anglais a constitué sur cette affaire un énorme dossier.

— Or, continua-t-il, quand on meurt, ne faut-il pas que le corps pourrisse, pour que ses cellules se reposent ? Beaucoup d'esprits attendent ce moment autour de l'homme, n'est-il pas vrai ? Si donc on empêche le corps de se corrompre, on viole une loi naturelle, on fait souffrir ces cellules, on prive certains êtres de leur évolution, on arrête une ou plusieurs roues du temps, hé ?

— C'est cependant vrai ; je n'y avais jamais songé.

— Quand les prêtres égyptiens embaumaient des milliers et des milliers de cadavres, ne crois-tu pas qu'ils immobilisaient ces roues avec une force énorme ? qu'ils enchaînaient les âmes à la terre natale de leurs corps ? qu'ils aggrégaient une formidable batterie d'une électricité spéciale ?

— Oui, dis-je, il me semble. Mais dans quel but ?

— Cela, c'est leur secret ; inutile de le dévoiler. Réfléchis un peu, tu trouveras vite. Mais si, dans un courant fermé, on établit un contact avec un corps extérieur, cela ne produit-il pas un court-circuit ?

— Ah ! m'écriai-je, les égyptologues font cela, et leurs butins doivent alors tout naturellement causer du désordre dans le milieu étranger réfractaire où on les expose. Cependant, le sarcophage en question ne contient plus sa momie, paraît-il ?

— Qu'est-ce que cela fait ? Tu sais bien que, selon les rites, les figures et les signes et les couleurs qui décoraient le cercueil exprimaient le caractère vital du défunt, et lui étaient reliés par des charmes spéciaux. On a dû traduire cela, cependant ?

— Oui, en effet, j'ai vu cela dans des tomes des Annales du musée Guimet.

— Eh bien, tu comprends maintenant ?

— Oui, je crois ; mais ne peut-on rien faire pour atténuer ce mal ?

— Ah ! si tu trouves un homme capable de voir des choses passées depuis quatre mille ans, capable de parler à des âmes atlantes, capable de dénouer des liens serrés par des collèges séculaires, capable de remettre en branle des orbes peuplés d'esprits par milliers, immobiles depuis ces temps, — cet homme là peut faire quelque chose ; or, comme Andréas avait pris, en disant cela, l'allure de mystère, par laquelle s'imposait parfois à son interlocuteur le sentiment d'une force inconnue, je ne lui demandai rien de plus.

Ce fut lui qui rompit le silence.

— Je me rappelle, mon docteur, il y a une quinzaine d'années, je passais justement par ici avec un de mes amis, un M. d'Hannoville.

— Celui qui a laissé des souvenirs sur Jean Lorrain ?

— Justement. Eh bien, il me racontait qu'il avait dîné la veille chez M. Sadi-Carnot, qui n'était alors que président du Sénat ; et il lui avait donné, ce soir là, à sa demande, un petit Bouddha en basalte, qu'il avait lui-même reçu d'un explorateur. Ce dernier l'avait trouvé dans le pays des Song ; c'est dans la Haute-Birmanie, vers la droite ; j'ai passé aussi par là dans ma jeunesse. Cette statuette avait appartenu successivement à cinq ou six chefs de village qui tous étaient morts de mort violente. Et le bonze, à qui l'explorateur l'avait achetée, étant bouddiste, avait été assez honnête pour le prévenir de ces particularités. L'explorateur mourut aussi par accident. Et comme M. d'Hannoville contait cette histoire à table, M. Carnot, ne croyant point à ces superstitions, insista pour avoir cette idole. Or, tu sais comment il est mort.

— De sorte, Maître, que, si j'ai bien compris, il ne faut pas déranger l'ordre des choses ; ni violer le cours des lois naturelles ; ni même sortir de leur pays les êtres qui y sont attachés ?

— Oui, docteur ; c'est toujours le conseil de l'Ami : Laissez les morts ensevelir leurs morts. Et si jamais tu vas dans les vieux pays, laisse les statuettes qui ont l'air d'être oubliées dans les coins d'ombre. Plus tard, je te le promets, je t'apprendrai comment on peut y toucher.

— Et le diamant bleu, de Tavernier ?

— Ceci est une autre histoire : nous en causerons demain.

Et ayant de nouveau allumé nos pipes, nous continuâmes à fumer, entre les bouquinistes amis et les platanes familiers.

SEDIR.

Sur le Sens physique des Mythes païens [1]

L'harmonie qui règne et éclate de toutes parts, dans les œuvres de Dieu est telle que le triomphe de l'erreur, quelque long qu'il puisse être, ne peut mettre longtemps en défaut la perspicacité d'un esprit éclairé. L'instabilité est à un tel point le caractère de tout ce qui n'est pas bon et vrai, que les conditions qui paraissent destinées à mieux assurer le succès de la fraude, servent tôt ou tard à la mieux démasquer. Cette loi providentielle reçut une admirable application dans le sujet qui nous occupe.

Forcés de penser à leur propre sécurité, les conducteurs et les directeurs des peuples comprirent qu'ils ne pourraient assurer leur règne et en prolonger la durée que s'ils pouvaient en imposer au peuple, tout en s'entendant entre eux par des signes qui, non seulement pourraient avoir un sens vulgaire ou pratique, mais en outre une signification toute spéciale pour leurs inventeurs et initiés. De là la doctrine du double enseignement, c'est-à-dire *de l'exotérisme* (science apparente ou du dehors, bonne pour le vulgaire), et de *l'ésotérisme* (science réelle ou du dedans, utile et propre aux seuls initiés), qui fut adoptés par tant de savants de l'antiquité, convaincus, bien à tort, qu'il valait mieux pour la tranquillité de l'Etat ne point instruire le peuple.

Tout pour le peuple et rien par lui, fut la maxime qu'on mit en avant, comme la seule vraie et la seule applicable dans tous les temps. Maxime vraie à certain point de vue et pendant l'enfance de chaque peuple, mais d'une fausseté désastreuse par les conséquences sociales qu'elle produit, dès qu'on en veut faire une règle de conduite politique invariable. En agissant de la sor-

(1) Extrait d'une introduction aux œuvres de Vaillant, le révélateur des mystères des Bohémiens. La doctrine que professent ces deux auteurs est purement mentale : le côté divin effectif des religions leur a échappé ; mais dans l'astrosophie, leurs travaux peuvent rendre des services ; c'est pour cela que nous les reproduisons. (S.)

te on oublie qu'il faut tenir compte et du progrès requis de tout et de la nécessité de moraliser les masses, en élevant leur niveau intellectuel, développement sans lquel toute société ne fait que balloter entre le despotisme et l'anarchie, comme cela s'est vu et se voit encore depuis tant de siècles.

La doctrine du double enseignement, une fois établie partout, garantissait aux classes sacerdotales, d'où sortaient alors les conducteurs de peuples, leur position sociale en les mettant à l'abri des secousses et des bouleversements que pouvaient produire et les guerres intestines et les invasions de l'étranger.

Cette doctrine leur présentait en outre un élément de conservation encore plus précieux, c'était la facilité de se recruter avec fruit, en leur permettant d'absorber au moyen de *l'initiation*, la plupart des esprits ambitieux et entreprenants, devenus par ce fait intéressés à la conservation d'un état de choses dont ils tiraient profit en partageant les bénéfices de la domination. — De là l'institution des *grands* et des *petits* mystères, qui servaient à merveille la classe privilégiée en lui fournissant un moyen facile d'éprouver l'étendue d'esprit et la force de caractère de tous ceux qui prétendaient à l'honneur de partager le pouvoir ou d'en tirer profit.

Comme ces avantages ne pouvaient être obtenus qu'au moyen d'une science réelle qui contentât à la fois l'esprit des uns et les aspirations des autres, tout en donnant pleine satisfaction aux besoins religieux de tous : on eut recours au seul moyen qui pouvait atteindre ce but, c'est-à-dire à la *création d'une langue d'images*, qui permit de voiler les vérités sous des symboles, des hiéroglyphes, des allégories, et des mystères indéchiffrables pour tout autre que les inventeurs et leurs adeptes. — Ressource ingénieuse, ou plutôt habile procédé qui semblait satisfaire à tout, mais qui cependant ne put étouffer pour toujours la vérité, tant le Créateur a ménagé aux hommes les moyens de déchirer le voile qui sert souvent à la leur cacher. Que chacun en juge.

La vérité, par sa nature, ne pouvant différer, selon les pays, il arriva que le caractère indélébile qui distingue chacune de ses faces, servit à rapprocher les diverses religions, en leur donnant des traits de parenté qui furent des indices pour les esprits perspicaces. Il était bien difficile en effet, que ces religions diverses, dès qu'elles étaient humaines et prétendaient enseigner des vérités morales, n'eussent pas un fonds commun qui les rendit sœurs jumelles, et cela, bon gré mal gré le désir et le soin qu'on eut partout de ne rien faire de semblable et de rendre chaque religion propre au peuple auquel on la destinait. Dès qu'il était question de satisfaire des besoins communs et généraux, la ressemblance ou l'analogie était inévitable : aussi cette similitude servit-elle aux

esprits pénétrants pour découvrir la base réelle de toutes ces révélations censées divines.

Ils retrouvèrent sur la *Saie* ou voile des sages, comme s'exprime M. Vaillant, les vérités que les mages ou les vrais sages avaient découvertes et que les directeurs spirituels des peuples avaient eu soin de revoiler, afin de se servir de cette langue symbolique comme d'un passe-partout et d'un moyen secret de communication entre eux, sans avoir à redouter les suites de l'indiscrétion ou de l'infidélité de leurs agents.

Ici se présente la question la plus épineuse de la Science Hermétique, question qui défie encore la sagacité de bien des penseurs.

(*à suivre.*) HENRI DISDIER.

Une Affaire intéressante

C'est le 20 novembre dernier que M. Louis Albert, le professeur de magnétisme de Nantes, dont nous avons relaté les cures nombreuses, a été cité devant le tribunal correctionnel de Chateaubriant, sur la plainte du Syndicat des médecins de la Loire-Inférieure, pour exercice illégal de la médecine.

Ce procès était considéré comme une des phases de la lutte entreprise par les magnétiseurs depuis vingt ans, et avait attiré au Palais une foule considérable.

Assisté de Me Lecoconnier, avocat du barreau de Chateaubriant, M. Albert avait fait appeler un témoin, M. Fabius de Champville, professeur de magnétisme à l'école libre de magnétisme de Paris. M. de Champville exposa les points essentiels du magnétisme. Il déclara qu'à aucun point de vue le magnétisme n'est de la médecine ; c'est par le massage magnétique et les passes sur le corps que les magnétiseurs obtiennent la guérison de leurs malades. M. de Champville, après avoir estimé que M. Albert (qui est professeur de magnétisme à l'Ecole de Paris) était capable de soigner les malades allant le trouver, car le diplôme de professeur n'est accordé que très difficilement ; c'est ainsi qu'il n'existe en France que douze professeurs de magnétisme, affirma que le magnétisme a l'avantage sur la médecine, car il ne peut jamais faire de mal. « Si le magnétiseur, conclut-il, échappe à la loi en ce qui concerne l'exercice illégal de médecine, c'est par l'inocuité du traitement. »

Après l'interrogatoire, M. Albert présenta lui-même sa dé-

fense, quoique assisté de son avocat. Il se plaça sur le terrain médico-légal et dit en résumé : « Depuis 20 ans, les magnétiseurs demandent un amendement à la loi de 1892, qui règle la médecine et dont l'esprit remonte à 1803 ; nous luttons par les écrits et les faits, en vue de la révision de cette loi qui doit être plus libérale, plus moderne, puisqu'on ne nie plus les guérisons que nous obtenons. Notre situation peut se comparer à celle des dentistes avant 1892. » M. Albert ajouta qu'il a cru devoir mettre la science qu'il possédait au soulagement de beaucoup de maladies déclarées incurables et souvent abandonnées par la médecine. Il affirma qu'avec le magnétisme il pouvait guérir toute personne qui se présente à lui, et donna comme témoignage les nombreuses personnes qu'il avait guéries après que les médecins les avaient abandonnées.

En moyenne 250 personnes viennent le trouver toutes les semaines. M. Albert déclara, en outre, qu'il ne soignait aucun malade s'il était visité par un médecin, à moins que celui-ci ne l'eût abandonné. Il conclut en demandant son acquittement, n'ayant dans aucun cas fait de la médecine et estimant qu'il est humanitaire de soigner des personnes abandonnées par un médecin.

M. Gautté, avocat de la partie civile, prit la parole à son tour : « M. Albert, dit-il en substance, n'est pas un guérisseur ignorant qui évoque le Saint-Esprit ; il a des connaissances spéciales, il a fait des études, il diagnostique les maladies et il soigne ses malades en toute connaissance. C'est donc bien de l'art de guérir qu'il fait, mais comme il n'est pas muni du diplôme de médecin, qui seul peut donner ce titre et en conférer le ministère, la loi doit lui être appliquée. M. Albert demande bien une transformation de la loi, mais la loi sera-t-elle modifiée ? Je l'ignore ; pour l'instant la loi en vigueur doit lui être appliqué.

De plus, étant donné le préjudice considérable que M. Albert cause aux médecins en soignant plus de 200 malades par semaine, c'est à sa bourse qu'il faut frapper. Je demande au tribunal la condamnation de M. Albert à 5.000 fr. de dommages-intérêts envers le Syndicat des médecins, plus 3 insertions du jugement dans divers journaux de la région. »

Le procureur de la République se borna à demander l'application stricte de la loi, en faisant observer toutefois que les tribunaux ont jugé différemment (les uns ont acquitté, les autres ont condamné) et que le cas en cause pouvait être considéré comme intéressant plutôt la psychologie que la médecine.

En quelques mots Me Lecoconnier demanda l'acquittement de son client, tout au moins, si le tribunal, en raison de la loi de 1892 sur la médecine ne pouvait l'acquitter, de lui donner une

peine très minime avec bénéfice de la loi de sursis, en raison du bien qu'Albert avait fait à tous ses clients.

Par jugement rendu à huitaine, M. Albert a été condamné à 100 francs d'amende avec sursis, à 150 francs de dommages envers le Syndicat des médecins et à 2 insertions du jugement dans un journal de Nantes et de Chateaubriand, à condition que chaque insertion ne dépasse pas trente francs.

En somme, le tribunal de Chateaubriand a fait droit à la demande des médecins, mais en la restreignant considérablement. Le tribunal a sans doute tenu à prouver que la loi est véritablement faite pour sauvegarder l'intérêt du corps médical, mais par la somme minime des dommages accordée, a indiquer, peut-être, que celle-ci devait être modifiée dans un esprit plus large et plus moderne.

Dans l'état actuel de la législation, tout traitement médical, même gratuit, toute guérison à la suite de ce traitement, sont autant de causes qui caractérisent le délit d'exercice illégal de la médecine et autant de raisons qui justifient le bien fondé de la plainte des médecins.

Ainsi donc, si l'on s'en réfère au jugement du tribunal de Chateaubriand, toute personne qui n'est pas munie du diplôme de docteur en médecine et qui soigne et guérit gratuitement ou pour peu de chose, est passible de la correctionnelle.

Mais quel recours ont donc les malades contre les médecins, possesseurs d'un titre prévu par la loi, qui ne les guérissent pas, ou qui aggravent leur état ?... L. C.

Lucidité et Aviation

M. Divoire, rédacteur à la très intéressante revue : *Les Entretiens idéalistes*, nous demande de l'aider « à dissiper un malentendu » en insérant la lettre suivante. Nous nous faisons un plaisir d'ouvrir nos colonnes à sa verve juvénile et... un peu malicieuse. Les *Entretiens idéalistes* sont rédigés avec une science, une conscience et une sincérité trop rares pour que nous ne désirions pas, de bon cœur, la franchise la plus nette dans nos relations.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans le numéro de Novembre du Voile d'Isis, *M. Albert Jounet me met en cause au sujet de son idée « de rechercher si certains sujets discerneraient, en état de sommeil lucide, des perfectionnements possibles de l'aviation ».*

Il déclare que j'ai interprété d'une manière vraiment fantaisiste sa proposition. D'après M. Jounet, je vais « jusqu'à imaginer qu'il s'agirait d'utiliser le refroidissement constaté parfois autour des médiums ! » Et l'auteur de l'idée ajoute des commentaires qui sont peut-être sévères, mais que j'approuverais, s'ils étaient mérités.

M. Jounet est parti en guerre sur une « fantaisie » qui ne vient que de lui. J'ai écrit dans les Entretiens Idéalistes *ceci, textuellement : « M. Albert Jounet vient d'en avoir une bien bonne : l'idée de perfectionner l'aviation par des découvertes obtenues en état de lucidité magnétique. Voyez-vous Eusapia Paladino découvrir un moteur à refroidissement d'air ou un monoplan à gauchissement. »*

M. Jounet seul a interprété. Ce que j'ai écrit là ne veut pas dire qu'il s'agirait d'utiliser le refroidissement constaté autour des médiums. La clef de ma phrase était moins compliquée pourtant à trouver que celle du Zohar.

Et j'avais fort clairement compris qu'il s'agissait de « concentrer la pensée d'un.... sujet... sur les... moteurs. » Précisément, nos moteurs étant à refroidissement d'eau, les aéroplanes doivent emporter un poids d'eau qui serait supprimé dans le moteur à refroidissement d'air. Et voilà tout.

Maintenant, si j'ai trouvé « bien bonne » l'idée de M. Jounet, c'est que jusqu'à présent, je n'ai pas connaissance d'une trouvaille géniale, d'une pensée neuve, logique, cohérente, obtenue par le moyen d'un médium, pas plus que je n'ai vu un écrivain mort dicter, à une table, quelque phrase qu'il n'aurait pas trouvée vivant.

Si je pèche par ignorance ou scepticisme, si un jour je dois voir passer au-dessus de ma tête un aéroplane imaginé par une cuisinière en état hypnotique, croyez bien, Monsieur le Rédacteur en chef, que je serai le premier à m'excuser auprès de M. Jounet et à me réjouir de ce triomphe, inattendu je l'avoue, du spiritualisme.

Fernand DIVOIRE.

Voici la réponse de M. Jounet.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai pris connaissance de la lettre de M. Divoire. Je n'avais nullement parlé en mes articles d'Eusapia Paladino, médium à effets physiques, dont l'un des mieux constatés semble être justement le « souffle froid » qu'elle émane dans l'air. Le ton de la note publiée par les Entretiens Idéalistes *et la citation de ce médium pouvaient faire penser que le moteur à refroidissement d'air était suggéré par le phénomène. Il n'en est rien. M. Divoire présente en son propre nom la conception d'un tel moteur. Il estime*

seulement qu'un médium serait incapable de la perfectionner. Je lui donne volontiers acte de ses précisions. Quant aux ingénieurs, M. Divoire néglige l'expérience du Docteur Joire, laquelle montre une découverte retrouvée par l'hypnotisme. Il serait intéressant de chercher si l'hypnotisme aiderait non seulement à en retrouver, mais en faire. Et il ne faut pas oublier que je ne garantis pas la réussite. Ma proposition est une invite à expérience, sans plus. A. JOUNET.

Phénomènes psychiques

EXTASE. — Le 9 novembre dernier, nous écrit un de nos correspondants, j'ai vu et senti le Saint-Esprit descendre sur moi ; j'ai vécu un instant d'extase inexprimable, je n'avais jamais songé à rien d'analogue, ni rien lu qui puisse m'en donner une idée... L'apparition avait la forme vague d'une grande colombe ; c'était une lumière vivante, plus resplendissante que la lumière du Soleil ; c'était comme un être qui vint se poser sur mon épaule droite, et me dit : « Ne crains rien, et ne t'inquiète pas ; je serai toujours auprès de toi ; je te guiderai et t'inspirerai ce que tu devras dire ou faire... Quelques-uns me verront auprès de toi, de façons différentes ; mais je serai invisible pour le plus grand nombre. »

Logiquement parlant, il y a une chance sur cent millions pour que l'être de cette vision ait un rapport prochain avec l'essence inconcevable que le christianisme appelle le Saint-Esprit. Une extase paraît une récompense, mais c'est bien plutôt une lourde responsabilité, une source de tourments, un prétexte à d'innombrables aberrations. Chaque fois que l'Invisible se manifeste au-dedans de nous, il faut, sous peine des plus graves erreurs, se précipiter dans l'humiliation, dans la surveillance sévère de soi-même, dans le travail physique le plus pénible, dans l'observance la plus minutieuse de nos devoirs matériels. Il faut examiner avec le sens critique le plus froid, le plus calme, les enseignements ou les conseils reçus ; il ne faut mépriser ni rudoyer aucun des agents invisibles qui se manifestent à nous ; mais que l'on sache leur résister s'ils nous sollicitent à quelque chose que nos lumières morales du moment ne nous indiquent pas comme licite. Le plus sage est de ne jamais souhaiter de visions, ni d'autres dons semblables ; c'est une voie trop pleine de dangers ; à moins qu'on ne se sente saint ; mais quel est le parfait véritable qui oserait se juger tel ?

ACTION DES DÉFUNTS. — Un de nos amis, doué d'une voyance remarquable, nous communique les deux faits suivants,

qui semblent bien sous-entendre une action authentique et précise de deux personnes décédées ; de tels cas sont assez rares.

Un étranger vint le consulter au sujet d'importants papiers de famille dont toute trace était perdue et que les recherches les plus minutieuses n'avaient pu faire retrouver, depuis deux siècles. Le voyant aperçut l'esprit de l'homme qui les avait cachés, il en fit au consultant une description exacte ; l'ancêtre lui fit voir le château de la famille, la salle, la cheminée monumentale et l'endroit précis où les papiers se trouvaient. A son retour, le consultant put vérifier l'exactitude de tout ce que le voyant lui avait dit.

Ce même voyant fut appelé auprès d'une veuve matérialiste ; et là, tout en lui parlant, il aperçut, dans l'atmosphère seconde, l'esprit d'un homme, nu, hirsute, pâle, désespéré et révolté.

— Je souffre, lui dit l'esprit, en s'adressant à la veuve, parce que tu n'a pas tenu la promesse faite à mon lit de mort, de brûler trois lettres que je voulais détruire.

La personne se tourna très troublée vers notre ami, et lui dit : « Tout cela est extraordinaire ! c'est vrai, mais... il se trompe, j'ai brûlé les lettres, j'en suis absolument sûre.

— Non, disait toujours l'esprit, tu ne les a pas brûlées ! et c'est pour cela que je souffre. »

Enfin, après bien des affirmations, de moins en moins assurées, la veuve prend un coffret et dit au voyant :

— Pour vous prouver que j'ai raison, j'ai là dans le coffret tout ce qui vient de lui, et vous voyez qu'il n'y a rien... Elle s'interrompit brusquement... Au fond du coffret, sous différents papiers, se trouvaient les trois lettres indiquées par l'esprit !

« Elles furent brûlées immédiatement, et à mesure que les flammes les dévoraient, j'apercevais l'Esprit changer d'expression, sembler plus heureux. Un *Ami*, écrit le voyant, vint ensuite, le vêtit, lui donna à boire et le consola. »

Prévisions et Visions

J'ai dit déjà, il y a quelque temps, que des villes en Italie seraient détruites ; d'autre en France seront aussi très éprouvées. Elles sont situées sur les côtes de la Méditerranée ; je ne dois pas les nommer, sache seulement que ce sont des villes de plaisir et de....

Les catastrophes ne surviendront que successivement, mais avant trois ans, plusieurs déjà se seront produites.

De graves bouleversements se produiront sur plusieurs points

de l'Europe ; en plusieurs lieux on croira la fin du monde arrivée. Ce sera, en effet, la vision de la fin du monde pour plusieurs et même pour beaucoup.

Plusieurs mondes déjà, c'est-à-dire plusieurs continents, plusieurs civilisations ont été détruites dans les temps passés ; dans les temps futurs d'autres encore le seront à leur tour.

A Paris, il y aura dans peu de temps, une terrible catastrophe provoquée vers le centre de la ville par les eaux qui feront irruption dans les souterrains faits pour le métropolitain. Une nappe d'eau existe qui n'a pas été constatée. Il y aura peut-être un millier de morts.

Je vois aussi que l'église du Sacré-Cœur sera attaquée.

Sur les hauteurs qui entourent la ville, il y a des anarchistes qui préparent des explosifs pour faire la révolution par la violence en faisant sauter certains quartiers ; mais je veille avec plusieurs pour qu'ils ne puissent mettre leurs projets à exécution. Ces gens finiront enfin par s'entre-tuer.

Une bonne partie de la France ne croit plus en Dieu, ni en la vie éternelle ; à cause de son incrédulité elle perd de vue le vrai but de la vie, l'esprit généreux et l'esprit de justice. Elle s'enlise ne connaissant plus la véritable fin de l'homme qui est d'apprendre ici-bas à dominer les instincts de la vie inférieure afin que l'esprit se libère de la loi du destin, de la fatalité et de la mort.

La France n'a plus cet esprit de générosité qui rend l'âme lumineuse, même dès cette vie et provoque les élans des cœurs ; elle n'a plus d'idéal qui élève l'être au-dessus de la terre et l'en détache pour le faire vivre dans le ciel quand est venue la mort du corps de chair.

La vie n'a plus d'autre but pour le plus grand nombre, que celui d'amasser des trésors sur la terre, n'ayant nulle croyance au monde futur, ou bien, croyant quelque peu, on confie à la croix la garde de ses richesses terrestres, n'ayant souci d'en amasser pour le monde futur.

La France a rompu ses communications avec ceux de ses enfants qui ont vécu en d'autres temps et que Dieu, le Tout Puissant, a préposé à la garde de la nation ; car dans l'erraticité ils vivent toujours et sont les invisibles conseillers de ceux qui ont la charge de conduire l'Etat.

En rompant avec les sphères divines, les hommes livrés à leur seule lumière bientôt s'égarent et sont entraînés vers un but qui n'est pas le leur : la fin ultime de l'homme étant de parvenir aux régions hautes et de reprendre un rang justifiant ces paroles d'un poëte : L'homme est un dieu déchu qui se souvient des cieux.

La France cependant vivra de longs jours encore, heureux et lumineux, mais avant, des temps de larmes lui sont réservés car elle s'est privée d'un bouclier puissant en renversant la croix ; et, inversé, ce signe représente une épée.

Pendant trois années elle sera frappée de disette et la misère sera grande pour un grand nombre. En un moment elle sera en grand deuil. Je la vois ainsi qu'une femme éplorée ayant, accrochées à ses flancs des millions d'âmes, criant à Dieu de faire miséricorde et d'abréger le temps de leur maux.

Paris, novembre 1909.

J. WILLIAMS.

LE PLAN ASTRAL

LOI DU KARMA

Nous avons vu dans notre dernier article que, pour triompher des épreuves de la première initiation, l'étudiant ne doit compter que sur lui, que sur ses facultés morales régies par la *loi de Karma*, quelles que soient celles que les forces malfaisantes de l'invisible lui envoient, car elles sont toujours la réaction d'une action produite antérieurement par l'étudiant : telle est du moins la doctrine de la Théosophie hindoue moderne.

Quelle est donc cette puissante loi du Karma devant qui sont obligés de s'incliner ceux qui commandent même à la Nature Universelle ?

Karma, c'est la terrible Moire, la Parque des Grecs, le Destin, la Nécessité, Ananké, qui courbait sous son joug les dieux (1) de l'Olympe eux-mêmes, les génies planétaires de notre système solaire (2) ; mais il s'agit de s'entendre sur les mots Fatalité, Destin, Nécessité.

Les philologues de la littérature grecque ont longuement discuté sur cette Fatalité, planant omnipotente, sur toutes les tragédies qui ont rendu les noms des Eschyle, des Sophocle, des Euripide justement célèbres : ils en ont discuté en philologues et non en initiés, c'est dire qu'ils ont erré et erreront jusqu'au jour où leurs yeux se dessilleront à la lumière de l'Occultisme.

---

(1) « Jupiter lui-même n'est pas libre », nous dit Eschyle. Voir encore : Lucien : *Zeus confondu*, XLIII et *Zeus tragique*, XLIV.

(2) Et de tous les systèmes solaires du Kosmos, voir nos précédents articles sur les génies planétaires.

Nous allons tâcher d'expliquer ce qu'était le Destin chez les Grecs, d'abord pour les profanes *Bebeloi*, puis pour les initiés *Mystes*, et l'on verra par ce rapprochement que le Karma indou et le Destin des anciens occidentaux sont une même chose. Ceci démontrera une fois de plus que la science occulte est, dans ses lignes générales, en tous temps et tous lieux identique (1) à travers les mille prismes de l'exotérisme particulier à chaque race, à chaque forme de la Religion.

Et d'abord faisons une distinction entre le Destin et la Fatalité.

Le destin n'est pas nécessairement malheureux, la fatalité, elle, est toujours un destin malfaisant.

Pour la mythologie des Grecs, le Destin est le fils du Chaos (2) primordial et de la Nuit. C'est le véritable dieu, le dieu tout puissant auquel tous les autres sont soumis. Il est la loi éternelle, la force irrésistible par laquelle toute chose arrive ; ni les hommes ni les dieux ne peuvent s'y soustraire.

Le destin est sourd et aveugle, c'est-à-dire inexorable, incorruptible. En lui est toute la raison d'être de l'ordre universel, en lui seul est toute la loi. On le représentait portant un sceptre et le front orné d'une couronne surmontée d'étoiles, parce qu'il est le Tout Puissant Universel, le souverain seigneur de la Création. Mais d'une main il tient une urne dans laquelle il distribue aux hommes leur sort bon ou mauvais, et de l'autre une balance pour peser leurs actions. Ensuite, il leur envoie une destinée conforme à ces actes. Là est tout Karma. Continuons : Cette destinée, c'est la part que l'ordre éternel fait à chaque être selon ses actes, de là son nom de Moira (de meirô, distribuer, partager le lot assigné à chacun) ; c'est enfin la suite de l'enchaînement éternel et immuable des choses se déroulant sur lui-même et se liant par une succession éternelle de *causes et d'effets*, comme l'a écrit Aulu-Gelle, traduisant la définition que le philosophe stoïcien Chrysippe en avait donnée.

Ocellus Lucanus dans son *De Universo* s'exprime ainsi : « Les Parques séparent elles-mêmes du reste du monde sa partie immuable, exempte de mutations ; l'espace supérieur est le pays où les dieux (3) gouvernent, l'espace inférieur est le pays de la discorde et de la matière ; car c'est là que s'opèrent les mutations par lesquelles la nature détruit les choses qu'elle avait faites et refait celles qu'elle avait détruites. »

Ocellus Lucanus reconnaissait donc dans les Parques le ca-

(1) Voir notre travail sur « Orphée et les Orphiques », dans l'*Initiation*

(2) Orphée, Hésiode.

(3) Génies planétaires supérieurs. Premières Sephirots dans leur correspondance astrologique.

ractère général de la divinité qui était inhérent à tous les dieux mâles et femelles du paganisme et comme tous les philosophes anciens, il entendait par les Parques : La *Providence divine*. « Sois tranquille et content puisque la Parque ordonne » dit le 18e *vers doré* de Pythagore. Aristote (*Du Kosmos*) dit positivement que Dieu est la Parque et toutes les Parques réunies. Le Monde, ses manifestations et ses événements étaient soumis à l'empire des Parques ; l'union des principes opposés universels actif et passif, force et matière et le mouvement même des sphères célestes étaient sous leur juridiction. Platon développe également cette opinion dans son livre des Lois (liv. X) et c'est également celle de Plutarque dans son *traité de la face de la Lune* et dans celui *du Daïmon* (génie) *de Socrate*. Elles étaient pour les initiés un des appartements du plan astral. Ce sont elles qui ramènent Persephone (Proserpine) lorsque, selon la convention faite entre Zeus, Demeter et Pluton elle devait revenir sur terre. Persephone leur disputait souvent l'emploi de couper le fil de nos destinées : en un mot elles étaient la providence divine.

Sénéque dans son *Traité de la Providence* et dans ses *Questions Naturelles* a exposé cette même idée en accordant une large part à l'action intelligente de la Divinité.

Cicéron dans son *Traité sur le destin* qui ne nous est parvenu que fort mutilé et tronqué, traite de la grande question de la prescience divine et du libre arbitre. Il y ramène l'idée de la providence intelligente comme la seule conception admissible.

Enfin, Proclos (1) philosophe païen mais initié (an 468 ap. J.-C.) dans son traité *Sur le Destin, la Providence et l'Ame*, dit que le destin est l'ensemble des causes et des lois qui dirigent vers le bien et qui ont pour cause finale l'Univers. Le destin dépend de la Providence, dont il émane comme la partie dépend du tout. Il régit les choses sensibles et tout ce qui touche au monde matériel ; l'univers entier est soumis à sa loi. Quant à la Providence, son action est de beaucoup plus étendue ; elle renferme en elle même non seulement les choses universelles existantes, mais encore l'être et le possible dans leur généralité absolue. En résumé, la destinée est un mode d'action de la Providence, laquelle n'est autre que Dieu lui-même. La destinée est non seulement un instrument divin, c'est toute sa puissance.

Mais l'homme comment se comporte-t-il vis-à-vis du destin ? Proclos examine, dans la troisième partie de son ouvrage, la place de l'homme dans l'ordre universel, le rôle qu'il doit y jouer, les devoirs qui lui sont imposés.

(1) Philosophe alexandrin, adversaire du Christianisme ésotérique (412-485 après Jésus-Christ), appartenant à l'initiation pythagoricienne.

L'homme ne possède pas seulement une âme inséparablement unie au corps, écrit en substance cet initié, il doit surtout son existence à cette parcelle divine qui en est séparable et distincte. Or, puisqu'il n'est pas tout entier dans les impressions qu'il reçoit des sens, il n'est pas non plus nécessairement asservi aux choses extérieures, à l'ensemble des causes qui les produisent et des lois qui les régissent, c'est-à-dire au destin qui préside à cet ensemble de causes et de lois. L'homme est une *force libre*, capable non seulement d'agir, mais encore de choisir. Ainsi composé, *l'homme peut, ou en s'abaissant lui-même et en restant sous l'empire des choses extérieures, se soumettre à l'empire de la destinée, ou s'élever au-dessus de la destinée et se placer sous l'empire de la Providence, c'est-à-dire du Bien, de l'Unité, de Dieu.* L'homme est donc intermédiaire entre la Nature et Dieu. Dieu ne choisit pas, car il est absolument bon ; la matière ne choisit pas non plus, car elle est naturellement et essentiellement morte ; l'homme, au contraire, n'étant ni parfait comme Dieu, ni passif comme la matière, fait, en vertu de cette liberté, ce qu'il veut et ce qu'il a décidé, mais il subit toujours la réaction des actions par lui faites. »

On voit par ce qui précède que l'homme subit toujours les effets des causes qu'il fait naître, qu'il s'abaisse ou s'élève au-dessus de la destinée en se séparant de l'empire des choses extérieures, le monde phénoménique. Ces effets qu'il subit, cet empire des choses extérieures ou destinée, qu'il évite ou qu'il supporte, c'est là la loi du Karma.

Maintenant quelques mots sur cette loi. Karma, nous dit le *Bouddhisme ésotérique*, est une expression collective s'appliquant aux affinités bonnes ou mauvaises, générées par l'être humain durant sa vie terrestre et dont le caractère s'imprime pour ainsi dire dans chaque molécule du cinquième principe de son être occulte : le Manas (1), l'âme hnmaine, auquel le Karma reste inhérent pendant toutes les périodes de changement que traverse *l'individualité*, depuis le moment où celle-ci sort de la vie objective jusqu'à celui où elle y rentre.

Voici comment s'opère son action :

Tout acte est la projection d'une pensée-force, sur le plan physique. Nos pensées, causes de nos actes de chaque instant et des divers caractères de notre personnalité terrestre à travers une existence ne s'évanouissent pas sans retour comme tous les phénomènes de la matière.

Elles vivent, au contraire, demeurent autour de nous et se rassemblent comme autant de petits ruisseaux fludiques en un

---

(1) Nous traiterons dans d'autres articles des principes occultes de l'homme.

courant plus ou moins puissant, plus ou moins subtil ou épais, plus ou moins vibrant et qui est la source des forces bonnes ou mauvaises qui nous constituent et nous font agir, d'après leurs impulsions.

Par Karma, la vie d'un homme n'est jamais négative et c'est de sa résultante qu'un nouvel être se forme dans une future réincarnation, nouvel être seulement dans les parties qui constituent son corps et par les nouvelles facultés dont il dispose. Quant à son être intime il reste le même dans son essence.

COMBES LÉON.

ERRATA DE L'ARTICLE DE DÉCEMBRE

P. 170. C. 1. 3e ligne *Karma* et non *Karna*.
— — 21e ligne *succomber* au lieu de *succombre*.
— — 30e ligne *esprits amoraux* au lieu de *animaux*.
— C. 2. 13e ligne *a un niveau plus élevé*.
— 25e ligne *enduit* au lieu de *entruit*.
— 29e ligne *usage* au lieu denuage.
— 37e ligne *rejetees* au lieu de *recetees*.
— 5e avant-dernière ligne person — omis : *personnalité actuelle*.
P. 171. Au lieu de *Les Luciferades*, les *Luciferales*.
P. 179. L'article nécrologique est consacré à notre regretté ami et collaborateur Amo.
— Au lieu de Paches, lire : abbé Pacheu.

La Faillite de la Chimie classique

La loi des combinaisons simples, une des lois les plus importantes de la chimie, semble avoir fait faillite. M. Le Chatelier a constaté non sans quelque surprise qu'elle ne se vérifiait pas toujours. Beaucoup de corps considérés comme combinés ne sont en réalité que de simples alliages ou de vulgaires mélanges. Pour se rendre compte de la nature exacte de certains corps considérés comme des combinaisons, M. Le Chatelier a employé quatre méthode basées sur les variations de la fusibilité, de la perméabilité, de la transformation magnétique, enfin sur la solubilité de ces corps dans les acides étendus.

Sur neuf phosphures de fer que la chimie admettait dans son sein, cinq n'existent pas, d'après les expériences de M. Le Chatelier. Le savant affirme que ses méthodes de recherches appliquées à d'autres corps composés donneraient les mêmes résultats et prouveraient l'inexactitude de la loi des combinaisons simples. Encore un dogme scientifique qui croule !

(Les *Nouveaux Horizons de la Pensée*).



QUESTION. — Comment un chimiste expliquerait-il les différences de propriétés des corps isomères ?

CURIOSA

La devise des Rose-Croix, d'après Henricus Madathanus, est :

Ex Deo Nascimur
In Jesu moriemur
Reviviscemus per Spiritum Sanctum

fixant par ainsi les trois phases de l'initiation évangélique, telle que les Pères de l'Eglise, Eckart, Weigel, Tauler et Boehme l'ont formulée.

*
* *

Toutes les universités, dit Théophile Schweighardt (1604), n'enseignent rien ; mais, sans pour cela les mépriser ni les grands de ce monde, on peut essayer, là où ils commencent à faire fausse route, de les éclairer par les lumières naturelles.

*
* *

Tablette calculée de la perfection du nombre ternaire, par les propriétés arithmétiques de 9, qui ne sont communes à aucun autre des nombres simples.

2	fois	9	font	18	= 9
3	»	»	»	27	
4	»	»	»	36	
5	»	»	»	45	
6	»	»	»	54	
7	»	»	»	63	
8	»	»	»	72	
9	»	»	»	81	

De quelque façon que le nombre neuf se multiplie, le résultat numéral qui se marque en somme au produit, par l'union des deux chiffres qui servent à l'exprimer, forme toujours le nombre juste de 9 : un et huit font neuf, ainsi que des autres jusqu'au complément cubique. Les chiffres des produits lus en colonnes verticales redonnent la série naturelle.

*
* *

Peu de jours avant sa mort, Louis XIII s'était endormi vers le soir ; il s'éveille en sursaut ; il voit dans la ruelle M. le Prince. — Ah ! mon cousin, lui dit-il, j'ai fait un beau rêve ! Et lequel Sire ? — Votre fils, M. le duc d'Enghien, après une rude bataille venait de remporter une grande victoire. — L'anecdote est contée par Priolo ; de sorte que le roi, agonisant, avait vu la victoire de Rocroy qui ne devait avoir lieu qu'une semaine plus tard.

*
**

C'est la loge La Candeur, fondée en 1775 et hantée par les plus grands noms de l'aristocratie qui paraît avoir eu la première idée de ces prix de vertu que M. de Montyon a perpétués plus tard, et sortis de l'ombre maçonnique. (Bertin : *La princesse de Lamballe*, Paris, 1888, in-18).

REVUES

L'Eglise gnostique publie le premier numéro de son organe officiel ; on y trouve entr'autres, en supplément, le commencement de la première traduction française complète des *Philosophoumena* d'Origène. Tous nos vœux accompagnent l'œuvre de Synesius et de ses collaborateurs : leur entreprise est une route terriblement semée de fondrières ; mais le Ciel protège toujours les cœurs sincères.

Modern Astrology (édition française). — L'excellente publication de M. Alan Leo contient des articles extrêmement suggestifs et intéressants sur le côté ésotérique de l'astrologie. On pourrait, tout au plus, souhaiter que leur traducteur s'astreigne à moins de mot à mot : Ses phrases françaises seraient ainsi plus claires et plus élégantes.

Le Spiritualisme moderne (novembre) contient la suite d'une étude de Sédir sur les différents systèmes de médecine occulte, qui va paraître prochainement en volume ; étude intéressante de M. l'abbé Petit sur le sacerdoce dans le Christianisme : le rôle qu'on y attribue aux médiums paraît cependant un peu exagéré.

Le *Journal du Soir* (22 novembre) donne une relation de Mme Louis Maurecy sur des phénomènes spirites remarquables.

Tribune psychique (décembre) judicieux article de M. Rouxel sur les rapports des esprits et des vivants.

Les *Nouveaux Horizons* (décembre) étude suggestive de M. Jollivet-Castelot sur l'aquarelliste Léon Spillaert.

L'Etincelle (décembre) de l'abbé Julio, fait une guerre sans pitié au cléricalisme ; curieuse étude de notre collaborateur G. Bourgeat sur les prophéties de la Salette et de Joséphine Reverdy, de Boulleret.

M. de Crisenoy s'inspire, avec bonheur, dans une étude sur l'unité d'amour dans le monde et dans l'homme. *Entretiens idéalistes* (25 décembre) de l'abbé Lacuria et de S. François d'Assise. M. Divoire relève des inexactitudes dans Eliphas Levi. M. Vulliaud se montre critique juste mais impitoyable.

Du regretté Ed. Grimard, dans la *Revue Spirite* (décembre), une étude mi-spirite, mi-théosophiste, sur le but de la vie ; un projet d'entente spiritualiste universelle par la prière est exposé judicieusement dans le même numéro ; de même un projet de Ligue spiritualiste française qui a le mérite de prévoir une action sociale et éducatrice.

Egalement reçus : la *Science occulte* de Bruxelles, le *Petit Echo de l'Inconnu*, la *Maravilloso* de Madrid, la *Paix Universelle*, la *Revue du Traditionalisme*, la *Revue des Ambulants*, etc.

BIBLIOGRAPHIE

B. I. L. — *La Voix de la Sagesse*, in-16 carré, 2 fr.

Voici un petit volume exquis ; c'est la fleur de l'effort spiritualiste de cette année, qu'il clôture avec éclat. Il est anonyme et toute la sapience des siècles antiques y résonne ; des sages, les plus sages que je connaisse parmi la phalange spiritualiste, l'ont construit, pierre à pierre, sentence à sentence, avec ce soin tendre et patient dont les vieux maîtres usaient dans les veilles du laboratoire.

Ce recueil est dédié à ceux qui cherchent la Réalité, la Paix et la Lumière ; il est présenté comme une suite de thêmes méditatifs. « Tu trouveras, est-il dit au lecteur, tu trouveras dans ce livre les pensées des plus sages..., mais le nom de ces sages tu ne le trouveras pas. Qu'importe l'époque à laquelle ils ont vécu et la race qui leur donna le jour ? Tous se nomment pareillement *Enfants de la Lumière*. Ils n'ont été qu'un écho de la voix qui parle dans le cœur de chaque homme et que tu ne sais pas encore écouter. »

Une si belle attitude intérieure ne peut que faire pressentir les choix les plus judicieux parmi les roses du jardin du Mystère. Et, de fait, les trois cycles de sentences, partagés chacun en trois parties, prennent le pèlerin de cette terre depuis ses premières désillusions jusqu'à l'état béni où, purifié, calme, rayonnant, il prévoit l'imminente apparition du Maître des maîtres. L'*Imitation*, les *Corbeilles* bouddhistes, le *Talmud*, le *Tao*, Confucius, les poêtes, les Soufis, les brahmânes, se retrouvent là dans leur quintessence, mêlés dans une harmonieuse confusion.

Nos remerciements amicaux aux directeurs de la Bibliothèque Idéaliste Lyonnaise, à qui nous devons une heure de béatitude spirituelle.

***

F. Divoire. — *Faut-il devenir mage ?* in-16, 2 fr. 50.

Voici un petit livre riche de pensée et gros d'intuitions. Examinant les doctrines de M. Peladan, d'Eliphas Levi et de Nietzche, il les réfute en faveur d'une connaissance savante de la vérité — c'est-à-dire de la morale — évangélique ; ce n'est pas de la polémique, ou plutôt c'est une polémique neuve : faite de douceur et de sérénité. Tout homme social doit lire ce livre ; c'est, à ma connaissance, l'un des premiers qui, pour la période actuelle, pose nettement les positions des deux éternelles armées : de la Lumière et des Ténèbres ; et, en effet, le siècle qui s'ouvre va être un terrible champ de bataille.

Il y a du bon en tout ; je souhaite un prochain livre, où M. Divoire nous montre ce que les serviteurs du Ciel peuvent prendre parmi les armes du camp ennemi ; mais la présente étude est précieuse ; elle constitue une excellente gymnastique mentale pour l'intellectuel pur, et une rectification précieuse aux enthousiasmes occultistes un peu trop juvéniles.

Cl. Galichon. — *Eve réhabilitée, plaidoyer pro femina* ; in-18, 370 p. 3 fr. 50.

Les lecteurs de la courageuse revue de M. Jounet connaissent de longue date Mme Galichon ; son livre actuel tend à établir le féminisme sur les bases d'un spiritualisme indépendant, et c'est une tendance à laquelle je souscris sans réserve. Le féminisme compte aujourd'hui, dans son armée, une majorité imposante de réclamistes, d'arrivistes, d'exaltées, de quarts de savantes, qui nous assourdissent à répéter ce que des hommes leur soufflent, qui comptent bien se servir d'elles comme marchepied. Il y a un féminisme singeant le « masculinisme » : celui-là est ridicule et absurde et fauteur de pitoyables aventures ; c'est naturellement celui-là qui fait le plus de bruit. Il y a un féminisme qui essaie de réparer les injustices sociales et de mettre la femme dans son vrai rôle de complémentaire, de collaboratrice, d'inspiratrice de l'homme : celui-là est le vrai ; il n'y a pas d'homme de génie qui soit aussi grand qu'une mère et qu'une épouse fidèle. Mme Galichon sait cela sûrement ; c'est sans doute pourquoi son livre est ardent et convaincu ; nous lui présentons nos respectueuses félicitations.

⁂

Edmond Bailly. — *La Légende de Diamant. Sept récits du monde celtique,* in-18. 3,50.

Ce livre est un compendium complet de l'initiation druidique dans ses formes littérales et dans son esprit. Il se complète d'un vocabulaire très instructif et d'une excellente bibliographie. M. Bailly comble ainsi une lacune dans la collection des études traditionnelles ; car, très informé de la philosophie ésotérique, en même temps qu'il raconte les mythes il sait les expliquer et les situer ; on ne peut que regretter la rareté de ses travaux.

⁂

Paracelse. — *Les sept livres de l'archidoxe magique.* Première traduction française, avec le texte latin en regard, et nombreuses illustrations, in-8. 10 fr.

Une belle préface du Dr Marc Haven anime cet austère recueil de formules, et évoque avec un rare bonheur l'esprit du « divin Paracelse ». Cet homme extraordinaire, précurseur des Rose-Croix, a jeté, dans tous les champs du savoir, des graines vivaces ; à cause de leur richesse, ses œuvres défient l'analyse ; comme tous les vrais thaumaturges, il comprenait ce que Bœhme appelle la langue de la Nature ; je crois que, porteur de flambeaux inconnus, lui seul avait pouvoir de leur faire rendre toutes leur lumière, et il reste douteux que n'importe qui, exécutant fidèle de ses prescriptions, en tire d'aussi éclatants succès que lui. il n'importe ; si pâles que soient les cures et les œuvres de ses élèves, elles sont tout de même illuminatrices pour la science positive ; toutes les conséquences n'ont pas été tirées des prémisses qu'il posa. Ses livres donc doivent être le vade-mecum du chimiste, du médecin, du biologiste et du pyscho-physiologiste. D'ailleurs, depuis quelques années, nombre de savants très officiels ne se font pas faute de l'étudier... et de le piller.

Félicitons le traducteur anonyme du soin qu'il a pris et du bonheur qu'il a presque toujours eu de pouvoir être exact.

Nouvelles diverses

Nous sommes chargés d'annoncer à nos lecteurs que le nouvel ouvrage de Mme Claire Galichon portera comme premier titre : *Eve réhabilitée*, au lieu de *Pro Femina* tout court. Un journal féministe ayant paru sous le titre de *Pro Femina* avant l'apparition du volume, cette indication spéciale s'imposait pour empêcher la confusion.

⁂

Tous les mardis, à 4 heures, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, Mme Céline Renooz parlera sur le Mystère des religions, étudiant surtout le rôle de la femme caché dans le symbolisme, dans l'ésotérisme, dans les mystères.

⁂

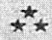
Le 20 janvier, aux Sociétés Savantes, conférence de M. Durville : Les Fantômes des Vivants.
A la Société Magnétique de France, le 6 janvier : Chevrier : la Théosophie ; le 8 janvier : G. Durville : Extériorisation de la Sensibilité.

⁂

On ignore généralement qu'en 1898, en creusant les tranchées de la ligne métropolitaine Bastille-Etoile, on mit à jour, aux environs de la tour Saint-Jacques, des caves et des laboratoires pourvus d'un matériel chimique très complet ; M. Marcellin Berthelot consulté, déclara que c'étaient là les restes des caves de Nicolas Flamel. Nous ignorons ce que tous ces objets précieux sont devenus. Mais n'est-il pas curieux de constater, une fois de plus, comment les vrais adeptes savent défendre leurs secrets, jusqu'après leur mort, si même on admet que, contrairement à la tradition secrète, Nicolas Flamel soit mort.



Le 23 janvier 1910, à 2 h. ½, assemblée générale de la Société Française d'Etude des Phénomènes Psychiques, 57, faubourg Saint-Martin.



Le tribunal de la Seine a légitimé un legs de 25.000 fr., fait à un médium, Mlle Trinchant, par Mme de Lavernay.



Le jeudi 23 décembre, le Dr Papus a donné deux conférences : sur les religions de l'Egypte, et sur les moyens de communiquer avec les morts (Société des Conférences Spiritualistes).

L'Administrateur-Gérant : P. Chacornac.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES SCIENCES OCCULTES

BIBLIOTHÈQUE CHACORNAC

11, Quai Saint-Michel, 11 — PARIS (Ve)

Vient de Paraître

Mme J. ROY, Professeur de Sciences Occultes

La Puissance Magique

Mise à la portée de tous

Moyens scientifiques et infaillibles de conjurer la **Fatalité** et de provoquer la **Chance**, par l'utilisation de certaines forces mystérieuses de la nature.

COURS PRATIQUE

d'Hypnose évocatoire et curative et d'influence suggestive

Permettant de dominer ses semblables et d'acquérir facilement

la SANTÉ, le BONHEUR, la RICHESSE

Ouvrage In-8 carré, illustré de 11 gravures hors texte. . . . . **5 »**

Les procédés révélés par l'auteur de ce remarquable ouvrage sont simples, clairs et pratiques et sont accompagnés d'explications empreintes de loyauté autant que de science ; si bien qu'il s'agit de lire pour partager la conviction de l'auteur sur la facilité que tout le monde peut avoir d'acquérir par un simple effort de volonté, la **Santé**, le **Bonheur** et la **Richesse.**

Pour paraître le 15 janvier 1910

SÉDIR

BRÉVIAIRE MYSTIQUE

Un vol. In-8 carré, sur papier vergé, relié . . . . **10 »**

FABRE D'OLIVET

LE TOME I

De l'Histoire philosophique du Genre Humain

Un vol. In-8 carré, avec biographie, portrait et 2 pl. hors texte. **10 »**

Sous Presse

L'HOROSCOPE ONOMANTIQUE

MÉTHODE RESTITUÉE DE CAGLIOSTRO

Interprétation facile du Thème — Révolutions — Exemples

Un vol. In-8 carré de 200 pages . . . . **5 »**

Imprimerie André MAYEUR, 4, rue de la Verrerie, PARIS.